

CAMPAGNE D'ADMISSION ANNEE UNIVERSITAIRE 2014-2015

PROCEDURE D'ADMISSION L3, M1, M2 (PRO) INFORMATIQUE

Vous avez l'intention, de suivre l'an prochain une des formations proposées par l'UFR d'Informatique de l'Université Paris-Diderot. En préalable à toutes démarches, nous vous conseillons de lire attentivement les renseignements disponibles sur les sites internet, particulièrement la brochure de la formation que vous souhaitez suivre l'an prochain et ceci au regard de votre propre parcours.

<http://www.univ-paris-diderot.fr/formation/>

<http://www.informatique.univ-paris-diderot.fr/>

Étudiants relevant de la procédure Campus France

Vous avez un projet d'études en France et vous avez effectué une demande d'admission en ligne auprès de l'espace Campus France : <http://www.campusfrance.org/fr>

Attention : La date limite d'examen des dossiers par la commission d'admission est fixée au 30 juin 2014

Étudiants ne relevant pas de la procédure Campus France

Vous êtes un étudiant français ou étranger originaire d'un pays ne relevant pas de la procédure Campus France :

Vous devez présenter une demande d'admission sur l'application **E-Candidat**:

<https://ecandidat.app.univ-paris-diderot.fr>

L'application sera ouverte du 15 mai au 30 juin 2014

CONDITIONS GENERALES D'ACCES

Licence 3

Étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L2 Informatique obtenu dans une école ou université française ou étrangère.

Étudiants ayant effectué une formation jugée équivalente à un L2 d'Informatique.

Master 1

Étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L3 Informatique (Licence, Bachelor) obtenu dans une école ou université française ou étrangère.

Étudiants ayant effectué une formation jugée équivalente à la Licence d'Informatique.

Master 2 (Pro)

Étudiants ayant effectué la 1^{ère} année du Master Informatique à Paris Diderot.

Étudiants ayant effectué une année de M1 Informatique dans une autre école ou université française ou étrangère (hors pays relevant de la procédure Campus France).

Étudiants ayant effectué une formation jugée équivalente au M1 Informatique.

- Prérequis indispensables pour l'admission au M2 - parcours IMPAIRS :
www.informatique.univ-paris-diderot.fr/wiki/doku.php?id=enseignement:master2-sri-candidatures
- Prérequis indispensables pour l'admission au M2 - parcours LP
www.informatique.univ-paris-diderot.fr/wiki/doku.php?id=enseignement:master2-lp-candidatures

Master 2 (Recherche)

Toutes les informations concernant cette spécialité sont disponibles sur le serveur:
<http://mpri.master.univ-paris7.fr/> .